

## La vérité sur l'évolution du nombre de CPE depuis 2000

Sources : *Repères et références statistiques (éditions de 2000 à 2009)*  
 Direction de l'évaluation et de la prospective, note 03.38

Année	CPE titulaires(établissements du 2 <sup>nd</sup> degré)	Admis aux concours Internes et externes Examen professionnel	progression
31/01/00	9807	(1) 842	
31/01/01	9998	(1) 1100	+191
31/01/02	10 527	(1) 983	+ 529
31/01/03	11 022	(1) 915	+495
31/01/04	11561	(1) 557	+539
31/01/05	12 017	(1) 531	+456
31/01/06	12 493	220	+476
31/01/07	12 322	(2) 200	- 171
31/01/08	12 052	(2) 200	- 270
31/01/09	11 803	(2) 200	- 249
			+1996

\* saut d'une année dans Repères et références statistiques : nous ne disposons pas des chiffres au 1/1/2002

(1) Plan Sapin (résorption de la précarité) de 2001 à 2005

(2) Fermeture du concours interne

Depuis 2002, la progression du nombre de CPE tourne autour de 19 % avec un fort déclin depuis 2006, date à laquelle les sorties du corps ne sont plus compensées par les recrutements. Le nombre de CPE baisse ainsi sans discontinuer, moins 690 emplois. Le ministre ne s'est trompé que de 10 % (soit plus de 1 100 emplois) en affirmant que le nombre de CPE avait progressé de 30 % ! Il a surtout omis d'ajouter que cette progression n'est plus une volonté politique depuis 2006.

En fait, la progression du recrutement du début des années 2000 correspond à la mise en œuvre du plan Sapin de résorption de la précarité. De nombreux non titulaires qui exerçaient déjà la fonction de CPE ont pu ainsi être titularisés.

De plus, au début des années 80, les académies ont créé aussi massivement des postes d'éducation notamment dans les collèges qui en étaient dépourvus. En 1982, il n'y avait que 6 640 emplois budgétaires de CE-CPE et seulement dans 30 % des collèges. Ce rattrapage n'est pas terminé car il reste encore presque 500 collèges sans CPE.

En 2003, la LOLF entraîne le passage d'environ 700 TZR CPE dans le programme des enseignements du second degré. Ils disparaissent alors du programme « vie de l'élève », ce qui provoque les fameux « surnombres ». Les recteurs renoncent alors à demander des emplois de CPE afin de rattraper cette situation. Les besoins fonctionnels existent pourtant. Le recrutement de personnel non titulaires est reparti à la hausse depuis 2007.

Autre source : *Projet de loi de finance 2010*

Année scolaire	CPE Personnes physiques
2003/2004	11 561
2004/2005	12 017
2005/2006	12 493
2006/2007	12 322

2007/2008	12 065
2008/2009	11819

### **Personnels non titulaires faisant fonction de CPE**

*Source : Direction de la programmation et du développement du MEN*

	Maîtres auxiliaires	contractuels	total
1998-1999	1392	35	1 427
1999-2000	1160	173	1 333

Document SNES 13 mars 2010

